

Réf: Dossier 332405

Avis de constitution

SOCIETE « NZASSA BUSINESS CLUB »

Siège ABIDJAN, COCODY, ABOBO BAOULE ,
DERRIERE LE COMMISSARIAT DU 34E ARRONDISSEMENT,
LOT 3322, ILOT 288, Lot 3322, Ilot 288

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NZASSA BUSINESS CLUB »

Objet : AMENAGEMENT FONCIER, TRANSPORT,
EVENEMENTIEL, IMPORT-EXPORT, TOURISME

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ABOBO BAOULE ,
DERRIERE LE COMMISSARIAT DU 34E ARRONDISSEMENT,
LOT 3322, ILOT 288, Lot 3322, Ilot 288

Dirigeant(s) M GUEYAUD NYANKPA WILFRIED-EVRARD
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07943 du 12/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48127/GTCA/RC/2024 du 12/08/2024

